



La marche silencieuse à la mémoire d'Ahmed Kerroumi, à laquelle a appelé la CNCD-Oran a finalement été empêchée par les forces de l'ordre.

Un important dispositif policier a assiégé, tôt le matin la place Kahina (ex-Cathédrale), d'où devait s'ébranler la marche, pour atteindre la place du 1^{er} Novembre (ex-place d'Armes).

Les manifestants, au nombre d'une bonne centaine, s'étaient regroupés sur le parvis de l'ex-Cathédrale, devenue depuis la bibliothèque municipale d'Oran. Ils arboraient les portraits du feu Pr Kerroumi, et portaient tous un brassard noir, en signe de deuil. Parmi eux, on pouvait compter son épouse, nombre de ses collègues, des camarades du MDS, ainsi que des militants de la CNCD-Oran. Dalila Touat, en signe de solidarité avec la famille du défunt, tenait à être présente également.

Aucun slogan n'a été entendu, les manifestants, se sont contentés seulement d'arborer les portraits de leur ami, et de garder un silence de marbre, silence par lequel ils voulaient « faire passer leur message ». Le rassemblement sur le parvis de l'ex-Cathédrale a duré une bonne heure, ensuite de quoi, les manifestants ont fait une tentative de marche. Le cordon policier s'est alors renforcé, et n'a pas tardé à contenir la foule. Toutefois, aucune animosité n'a été signalée. En catimini, un commissaire a lancé cette directive au cordon policier : « empêchez-les de marcher, mais sans les brutaliser ! »

Impuissants, les manifestants se sont donc assis sur les marches de la bibliothèque, continuant à garder le mutisme le plus complet. Ensuite, chacun des amis du Pr Kerroumi, collègues ou étudiants, a prit la parole, le temps de lui rendre un petit hommage. De solennels discours ont alors été clamés, où on pouvait déceler à la fois de l'émotion, de la détermination, mais encore de la colère face au silence de la justice sur les raisons de cette tragique disparition.

Lors de son intervention, Messaoud Babadji, collègue et ami personnel du Pr Kerroumi, a décrété que la bibliothèque où la foule était rassemblée devra porter désormais le nom du défunt, et la place Kahina, elle, « s'appelera Maïdane Et-Tahrir (place de la libération) ». Il a été annoncé aussi qu'une énième demande sera adressée, dès demain, à la Wilaya d'Oran, pour la tenue d'une autre marche les jours à venir. « On continuera à leur adresse des demandes d'autorisation, et cela jusqu'au jour où ils comprendront que la marche est un droit universel ! » a-t-on déclaré.

Enfin, aux environs de 12h30, les manifestants se sont dispersés dans le calme, sans qu'aucun n'eût été arrêté.